



Paris, le 15 décembre 2015

Madame la Ministre,

En novembre 2014, à l'occasion des conclusions des travaux sur la modernisation des métiers de l'Éducation, vous vous étiez engagée à ce que dans le cadre du plan de développement du numérique soutenu par le président de la République, le rôle des enseignants aux très diverses appellations (ATICE, ATUIC, MATICE, C TICE, EATICE, ERTICE, PRI, IAI, AFTICE, FIP, etc.) et engagés dans les missions de formation aux usages du numérique soit reconnu et valorisé. A plusieurs reprises, nous avons même reçu l'assurance de la tenue prochaine d'un groupe de travail.

Or, à ce jour, malgré nos demandes, aucune réunion et aucun calendrier n'ont été programmés. Ce dossier reste de manière incompréhensible au point mort.

Ces personnels, dont l'investissement et l'effet de leur action sur le développement des usages numériques dans les écoles viennent d'être soulignés dans un récent rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, ont besoin de voir leur situation professionnelle reconnue, consolidée et revalorisée. Plusieurs sujets nécessitent d'être traités : cadrage national de leurs missions ouvrant droit notamment à une décharge horaire et à de frais de déplacement, pérennisation des postes et des affectations, mise en œuvre d'un régime indemnitaire et de réelles perspectives de carrière ...

Afin d'avancer concrètement sur le sujet, nous vous demandons l'ouverture rapide du chantier et la mise en place d'un calendrier de discussion.

Sébastien SIHR

Secrétaire Général
SNUipp-FSU

Christian CHEVALIER

Secrétaire Général
SE-UNSA

Frédéric SEVE

Secrétaire Général
SGEN-CFDT

Pierre MARIE

Président
AFT-RN